



Fiche d'inscription saison 2025-2026

Nom : **Prénom :** Cotisation annuelle et familiale
Date de naissance : **Adresse courriel :** 20€ 25€
Adresse : CCMSL Hors CCMSL
Téléphone 1 : **Téléphone 2 :**
Coordonnées du parent référent :
1^{er} Instrument : **Professeur :** **Lieu :** **Jour :** **Horaire :**
2^{ème} Instrument : **Professeur :** **Lieu :** **Jour :** **Horaire :**

						frais de cours trimestriels			
X	OFFRE ACCORDS SAISON 2025-2026								
						CCMSL	Hors	Classes de FM	Observation
	Eveil musical 30mn					80	90		Pratique collective
	Découverte instrumentale 30mn					80	90		Pratique collective
	Atelier, Chorale, Formation Musicale - 1h00					85	95		Pratique collective
	Cours individuel d'instrument 30 mn					215	275		
	Cours individuel d'instrument 30mn avec FM	+	FM 1h00 suivi de chant 30mn			250	310	FM1 & FM2	
	Cours individuel d'instrument ou chant 30mn avec pratique collective	+	pratique collective 1h00			250	310		
	Cours individuel d'instrument ou chant 30mn (Cycle 1)	+	pratique collective 1h00	+	Formation Musicale 1h00	270	320	FM1 à FM4	Parcours diplômant
	Cours individuel d'instrument ou chant 40mn (Cycle 2)	+	pratique collective 1h00			270	320		
	Cours individuel d'instrument ou chant 45mn (Cycle 3)	+	pratique collective 1h00			270	320		
	Complément cours d'instrument 10mn					80	90		
	Complément cours d'instrument 15mn					115	140		
	Cours particulier 2eme instrument 30mn					180	230		
	2eme pratique collective 1h00					40	45		Pratique collective

Tarif appliqué :
X 3.....= _____
Cotisation Familiale et annuelle _____
Total : _____

Sommes chèques remis : oct ___ nov ___ déc ___ jan ___ fév ___ mars ___ avr ___ mai ___ juin ___

X	Pratiques collectives	Lieu	Jour	Début	Fin	Prof
	Eveil musical 30mn	Veneux	lundi	17h45	18h15	Sabrina
	Eveil musical 30mn	Montigny	lundi	17h30	18h	Thierry
	Découverte instrumentale 30mn	Veneux	lundi	18h15	18h45	Sabrina
	Découverte instrumentale 30mn	Montigny	samedi	10h	10h30	Thierry
	Formation musicale 1ère année (FM1) 1h00+30mn chorale	Veneux	mercredi	9h	10h30	Sabrina
	Formation musicale 1ère année (FM1) 1h00+30mn chorale	Montigny	lundi	18h	19h30	Thierry
	Formation musicale 2ème année (FM2) 1h00+30mn chorale	Veneux	mercredi	10h30	12h	Sabrina
	Formation musicale 2ème année (FM2) 1h00+30mn chorale	Montigny	jeudi	17h30	19h	Thierry
	Formation musicale 3ème et 4ème année (FM3-FM4) 1h00	Veneux	mardi	17h30	18h30	Sabrina
	Formation musicale 3ème et 4ème année (FM3-FM4) 1h00	Montigny	jeudi	19h	20h	Thierry
	Formation musicale Adultes FM1-FM2 1h00	Veneux	lundi	19h	20h	Sabrina
	Formation musicale Adultes FM3-FM4 1h00	Thomery	samedi	11h	12h	Thierry

X	Pratiques collectives	Lieu	Jour	Début	Fin	Prof
	Chorale enfants	Veneux	mercredi	10h	11h	Sabrina
	Sound painting pour tous	Thomery	samedi	11h	12h	Sabrina
	Chorale la Clef de vigne	Thomery	jeudi	20H30	22H	Sergio
	Chorale La gioia	Veneux	samedi	10h	12h	Laure-Marie
	Atelier Lyrique	Veneux	vendredi	17h30	21h	Laure-Marie
	Atelier Cordes	Veneux	vendredi	17h	18h	Jean
	Atelier vents	Thomery	mercredi	17h	18h	Thierry
	Atelier Rythmique	Veneux	vendredi	18h30	19h30	Gustavo
	Atelier Musiques actuelles	Bourron	lundi	19h	20h	Olivier
	Atelier jazz	Montigny	jeudi	20h	21h	Olivier
	Atelier Musiques actuelles	Veneux	Vend	19H30	20H30	Michel
	Atelier piano	Veneux	mercredi	12h30	13h30	Tetiana
	Atelier musiques anciennes	Thomery	mercredi	18h	19h	Thierry
	Grand orchestre	Moret	vendredi	19H	20H30	Sergio

L'inscription est prise pour l'année. Toute année commencée est due entièrement. Un, Trois ou Neuf chèques doivent être remis lors de l'inscription à l'ordre de "ACCORDS". Ces chèques seront encaissés en octobre 2025, janvier 2026 et avril 2026, ou tous les mois pour 9 chèques. Le premier des chèques ou le chèque unique sera encaissé après le 1er cours d'essai. Pour les familles désirant faire un virement, il devra prendre en charge l'année complète, et en un seul versement au mois d'octobre.

Droit à l'image :

L'inscription à l'Ecole de musique ACCORDS vaut expressément autorisation à ACCORDS de prendre des photos et vidéos pendant les activités au sein de l'Ecole ou lors de manifestations qu'elle organise ou participe. AccordS est également autorisée à afficher ces images dans ses locaux ou lieux que l'école de musique utilise, et éventuellement à publier ces photos dans ses supports internes ou externes (journal, site internet) Ces images ne seront utilisées que pour l'école de musique et ne pourront être cédées à des tiers. Cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.

L'école de musique ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de la prise de photos et de vidéos ainsi que de leur publication par des élèves, des parents, des membres de la famille, des journalistes ou toute personne non habilitée à cet effet par l'Association.

RGPD (Règlementation Générale sur la Protection des Données)

En remplissant ce bulletin d'adhésion vous acceptez que l'Association ACCORDS mémorise et utilise vos données collectées dans ce bulletin uniquement dans le cadre des activités de l'Ecole de Musique ACCORDS.

Cette collecte de données personnelles par ACCORDS a pour seule utilisation le bon fonctionnement de l'école, ainsi qu'une bonne communication entre l'école, ses adhérents, les élèves et les professeurs. Les données seront conservées 3ans.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, ACCORDS s'engage à ne pas communiquer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient ou à des fins commerciales, conformément au RGPD.

Je reconnais avoir pris connaissance de la formation musicale choisie ci-dessus ainsi que du règlement intérieur de l'association et en accepter tous les termes.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous possédez le droit de rectification ou de suppression de vos données personnelles, en écrivant à accords.msl@gmail.com

Date :

ACCORDS

Lieu :

Signature de l'adhérent

Ecole de Musique Associative Intercommunale

de Thomery, Veneux les Sablons, Montigny-Sur-Loing, Bourron-Marlotte, Moncourt-Fromonville et Grez sur Loing.

Siège social : Mairie de Thomery 9, Rue de la République 77810 Thomery - Permanence téléphonique : 07 68 83 47 00

Site internet : www.accords77.fr ; Courriel : accords.msl@gmail.com